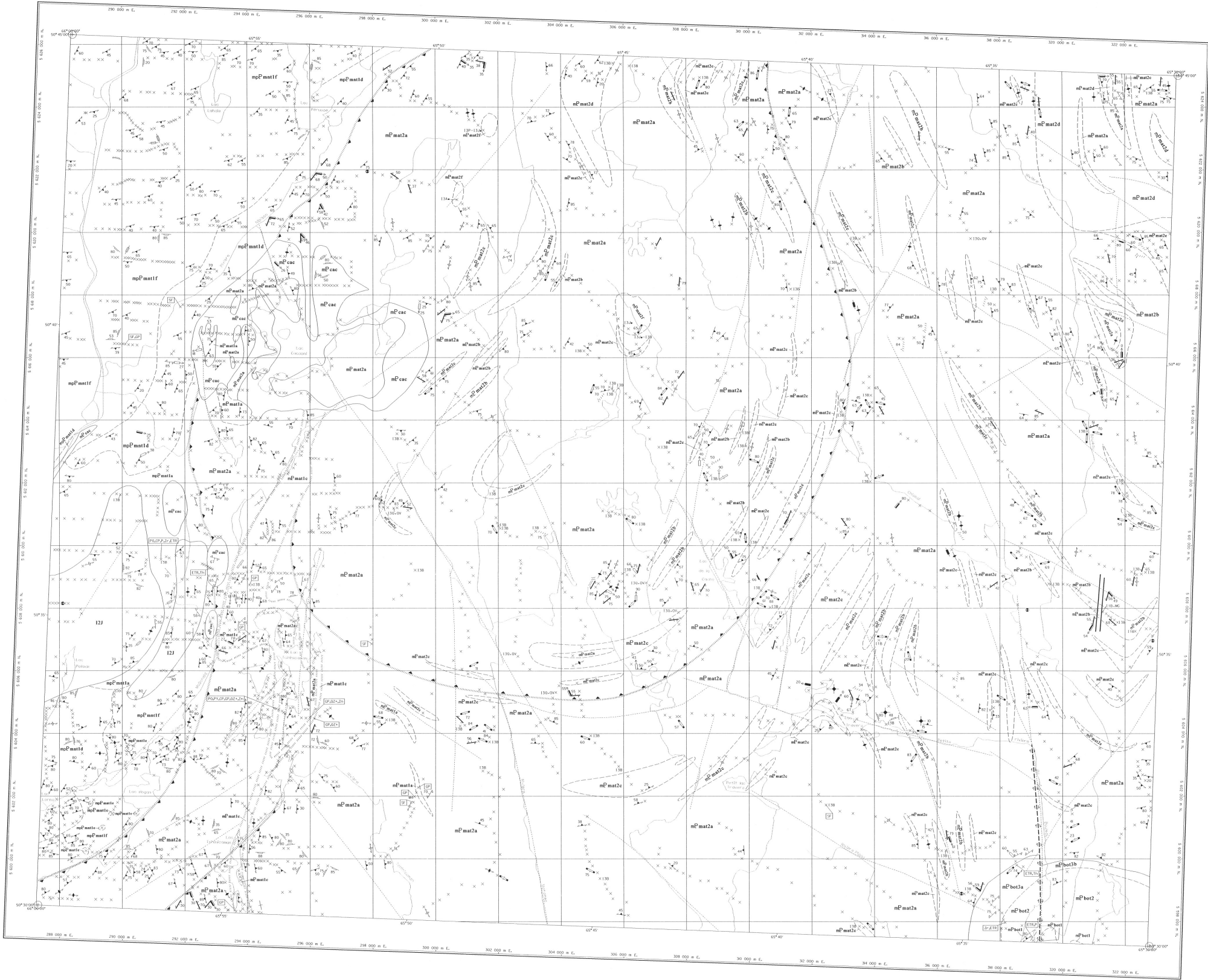




LÉGENDE STRATIGRAPHIQUE

PROVINCE DE GRENVILLE

MÉSOPROTÉROZOÏQUE

Granite de Cacooni

m^Pcac Granite massif à grain moyen à grossier à biotite et un peu de hornblende

Intrusion de Bouteau

m^Pbot1 Monzodiorite à biotite, apatite et magnétite

m^Pbot2 Granite à biotite et apatite, massif, homogène et à grain moyen à grossier

m^Pbot3a Mélange de gabbro à biotite et de granite

m^Pbot3b Gneiss gabbroïque à grain fin à moyen recoupé par de nombreux filonets et petites veines de matériel granitique blanchâtre à rose pâles et intensément injecté de dykes décimétriques à métriques, paraconformes de granite rose à grain fin

Complexe de Matamec

Unités gneissiques

m^Pmat1a Gneiss à pyroxène, gneiss quartzux grenatifère, gneiss quartzfeldspathique à graphite et quartzite

m^Pmat1c Brèche à matrice andéritique foliée à fragments hétérogènes foliés à gneissiques (diatexite)

Unités intrusives

m^Pmat2a Gabbronorite métamorphisée, grain fin à moyen, granoblastique, localement ophitique et à grain plus grossier; peut contenir des quantités mineures (<15%) des lithologies des unités m^Pmat2c, m^Pmat2d et m^Pmat1a

m^Pmat2b Unité mixte de gabbronorite (unité m^Pmat2a), de monzonite (unité m^Pmat2c) et/ou de granite (unité m^Pmat2d)

m^Pmat2c Monzonite porphyrique à hyperstène (mangrinite), monzonite porphyrique quartzifère à hyperstène; quantités mineures (<15%) de lithologies de l'unité m^Pmat2a

m^Pmat2d Granite à biotite et hornblende (agrenat) porphyrique à oeilé. Niveaux décimétriques à hectométriques peu à très déformés au sein du gabbronorite de l'unité m^Pmat2a

m^Pmat2e Gabbronorite à olivine coronitique et troctolite; grain moyen à grossier, peu déformé

m^Pmat2f Leuconorite (13P), norite (13J), gabbronorite ou gabbro (13A) à grain grossier, localement très grossier

MÉSOPROTÉROZOÏQUE ET/OU PALÉOPROTÉROZOÏQUE

Complexe de Manitou

Unités gneissiques

m^Ppmnt1a Prédominance de gneiss quartzfeldspathique contenant généralement moins de 15 % de minéraux colorés; paragneiss dominante à biotite, hornblende; présence locale de grenat (< 5%). Quantités subordonnées (niveaux de puissance décimétrique à hectométrique et de continuité longitudinale limitée, non cartographiables au 1:50 000) de gneiss à hornblende (± biotite, ± grenat) et de gneiss granitique. Niveaux mineurs, centimétriques à décimétriques d'amphibolite de l'unité m^Ppmnt1f

m^Ppmnt1d Prédominance de gneiss granitique (<10 % minéraux colorés; hornblende, biotite ou magnétite). Quantités subordonnées de gneiss quartzfeldspathique de l'unité m^Ppmnt1a et de gneiss à clinopyroxène, orthopyroxène et hornblende

m^Ppmnt1c Amphibolite foliée à gneissique et/ou métagabbro amphibolitique à pyroxènes (± grenat ± biotite)

m^Ppmnt1f Orthogneiss granitique oeilé

LÉGENDE LITHOLOGIQUE

MÉSOPROTÉROZOÏQUE ET/OU PALÉOPROTÉROZOÏQUE

12J Diorite (métagabbro) à biotite, magnétite et apatite; grain grossier

Cette carte finale présente les données d'un levé réalisé au cours de l'été 1998 par les géologues suivants:
André Gobeil (chef d'équipe), Thomas Clark, YG001 (Topologie ministérielle des Ressources naturelles), Serge Chevê, Philippe St-Germain (NRS-Géoresources), Louise Corriveau (GCG), Hassan Nabli (UQAC) et une compilation des données provenant des travaux cités en référence. La notice explicative de cette carte porte le numéro RG 99-09.

Référence : Hogan, H.R., 1971; RG 142 (1/3 ouest)

Compilation et interprétation : André Gobeil et Serge Chevê

Assistance technique : Lucette Beaupré Marcoux

Nous vous suggérons de faire référence à cette carte de la façon suivante:
Gobeil, A., Chevê, S., Clark, T., Corriveau, L., Hassan, N., St-Germain, P. et Togola N., 2000 - LAC CACAONI - 22112. Ministère des Ressources naturelles, Québec; carte SI-22112-C3G-00C

LAC CACAONI
22112

Note à l'utilisateur Malgré les divers contrôles mis en place pour assurer la qualité du produit, cette carte peut contenir des erreurs. La Direction de la géologie vous demande donc de l'utiliser à des fins de référence et de ne pas l'utiliser pour des fins de planification ou de décision. Toute reproduction ou diffusion de l'information à des fins commerciales est interdite. Toute autre utilisation de l'information de nature géoscientifique est autorisée en précisant que le Ministère des Ressources naturelles du Québec en est la source et que le Gouvernement du Québec en détient les droits d'auteur.

22 J 96	22 J 93	22 J 94
22 J 09	22 J 02	22 J 18
22 J 08	22 J 05	22 J 06

Compilation géoscientifique - Géologie 1:50 000
Les codes et les symboles utilisés sur cette carte sont conformes à la légende générale de la carte géologique (publication MB 95-28)